

**Allocution de M. Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la
Commission de l'océan Indien**

**Cérémonie d'ouverture de la 28^{ème} session du Conseil des Ministres de la
COI
17 janvier 2013**

Messieurs les Ministres,
Mesdames, Messieurs, les Membres du Corps Diplomatique,
Mesdames, Messieurs les Représentants des Organisations
internationales et régionales,
Honorables Invités, Excellences,
Mesdames et Messieurs,

J'ai le grand honneur de vous accueillir à cette 28^e session du Conseil de la Commission de l'océan Indien ! C'est ma première participation à vos travaux depuis mon installation comme Secrétaire général, mais je sais déjà combien un Conseil est déterminant et comment il rythme et façonne la vie de notre organisation.

Aussi, je m'empresse d'exprimer aux autorités des Seychelles nos remerciements pour la parfaite organisation mise en place à Mahé afin d'assurer la bonne conduite de cette réunion. Merci, Monsieur le Président d'honorer par votre présence l'ouverture de ce Conseil. Nous savons à quel point vous êtes attaché à l'idée de la coopération régionale et de quelle manière, sous votre impulsion personnelle, et celle de votre ministre des Affaires étrangères, la COI a gagné en crédibilité internationale au cours de ces dernières années. Son rôle

d'organisation de proximité a aussi pris toute sa dimension sous votre présidence.

Heureuse coïncidence que l'annonce par le président Andry Rajoelina de son retrait de la course présidentielle, ce qui nous permet désormais d'entrevoir la fin de la crise politique malgache. Cette annonce intervenant après celle de l'ancien président Marc Ravalomanana est un immense soulagement pour le peuple malgache et pour toute la région. Nous félicitons toutes les parties prenantes malgaches pour cette solution qui fait preuve de sagesse et de maturité.

Monsieur le Président de la République des Seychelles, monsieur le président du Conseil, vous pouvez vous féliciter de ce dénouement, nous savons la part active jouée par la présidence seychelloise dans la résolution de ce conflit. La solution aujourd'hui acceptée par tous est celle que nous avons fortement recommandée aux protagonistes de la crise lors de la rencontre de Desroches où nous étions déjà très proches d'un accord. Je sais les Malgaches très reconnaissants à la COI pour le soutien que nous leur avons apporté tout au long de la crise. Ils ont apprécié surtout notre strict respect de leur souveraineté et notre sens de la solidarité. Nous nous apprêtons maintenant à appuyer le processus électoral que la Commission électorale nationale indépendante de la Transition veut libre et transparent et nous appelons tous nos partenaires ici présents à y contribuer.

Mesdames, Messieurs,

Permettez aussi que je me saisisse de cette première occasion pour exprimer mes remerciements aux Etats membres pour la confiance qui m'a été accordée.

Je vous réitère mon engagement total et ma pleine disposition à contribuer à la réalisation des objectifs fixés par nos chefs d'Etats et de gouvernements et par le Conseil.

Il est heureux que cette 28^e session coïncide avec le trentième anniversaire de notre institution. Le 20 décembre 1982 à Port-Louis, Madagascar, Maurice et les Seychelles avaient jeté les bases de la Commission de l'océan Indien, qui sera institutionnalisée, en 1984, ici-même aux Seychelles, par l'Accord de Victoria.

Après ces célébrations qui furent l'occasion de dresser le riche bilan de la COI et de rendre hommage à tous ceux qui y ont contribué – nous aurons l'opportunité d'en reparler - , je pense que vous avez constaté combien l'agenda de ce 28^{ème} conseil cherche à nous propulser dans l'avenir en nous proposant comme feuille de route l'ambition revigorée d'une Indianocéanie, à la fois socle et tremplin de notre devenir.

Je pense que ce 28^e Conseil est destiné à marquer un tournant dans l'histoire de la COI. Un tournant par l'ampleur et la portée des décisions que nous sommes appelés à prendre. Par

l'importance des nouveaux accords que nous signerons. Et par les nouveaux partenariats qui s'annoncent.

Certaines des propositions de décisions à votre ordre du jour, menées à leur terme, sont à même de transformer durablement jusqu'à l'idée que nous nous faisons de nous-mêmes et le regard que le monde extérieur porte sur nous. Il faudra seulement que les uns et les autres, nous soyons à la hauteur de ce destin possible. Et soyons lucides : la construction de cette Indianocéanie intégrée et sereine sera une construction complexe. Cette même histoire qui nous rassemble, cette même géographie qui nous rapproche ont aussi entraîné dans leur sillage quelques blessures encore vivaces, des incompréhensions, des malentendus, des préjugés. Il nous faudra un surcroît de conviction, d'intelligence émotionnelle, de volontarisme pour les surmonter et réaliser les promesses d'une intégration régionale, confiante, solidaire et ambitieuse.

Ce 28^e Conseil est remarquable également par la qualité de la participation : outre les représentants de haut niveau de nos cinq Etats membres, nous voulons saluer la présence, à un haut niveau également, de nos partenaires. Et c'est une présence active. Dès l'ouverture de nos travaux, nous nous mettrons à leur écoute, car il nous faudra trouver ensemble les voies et moyens d'une collaboration encore plus étroite et efficace, si nous voulons réaliser les ambitions communes que nous

nourrissons pour le développement de l'Indianocéanie et le progrès des peuples qui la composent.

Mesdames et Messieurs les représentants de la COI,

Les axes des futures avancées de la COI attendent votre validation. Les chantiers sont nombreux : nous voulons accélérer l'intégration régionale, mieux connecter nos îles, exploiter nos complémentarités économiques et commerciales, protéger notre environnement, sauvegarder notre patrimoine commun, promouvoir notre culture commune, dire notre identité et affirmer notre singularité, faire de l'Indianocéanie un pôle de développement sur la nouvelle route de la croissance économique qui va de l'Asie à l'Afrique en préservant nos relations historiques avec une Europe, proche par les valeurs que nous partageons.

La pleine réalisation de ces objectifs passe impérativement par un réagencement, une restructuration et un renforcement du Secrétariat général, et certainement, par un engagement encore plus fort de nos Etats membres.

Ces questions de réorganisation interne font également l'objet de propositions de décisions à l'ordre du jour. Le Secrétariat général aura bien du mal à assumer les responsabilités de plus en plus larges et complexes qui lui sont confiées sans des ressources et des moyens correspondants. Nous ne connaissons

aucune organisation intergouvernementale qui est appelée à gérer un aussi large éventail de projets avec si peu de moyens, en termes d'organisation et de gestion. C'est pour tenter de relever ce défi que nous travaillons en ce moment sur un programme de mutualisation et d'optimisation de nos ressources humaines. Avant de vous présenter une synthèse de mon rapport d'activités, j'ai souhaité, dès l'ouverture de nos travaux, et en votre présence, Monsieur le Président, vous dont le pays a été un soutien agissant du Secrétariat général, souligner à la fois les grandes ambitions qui nous animent et les grands défis que nous aurons à surmonter.

Je voudrais Messieurs les ministres et représentants des pays de la COI vous dire combien ce Conseil a été préparé avec rigueur, avec un soin méticuleux, lors de débats libres et parfois vifs par vos Officiers permanents de liaison, toujours soucieux de l'intérêt des peuples de l'Indianoéanie.